

Le **FCPE AE Actions Responsables** est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A) 31,74

Actif net portefeuille (EUR) 4 652 288,36

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité 10,12%

Volatilité indice 10,85%

Alpha de Jensen -1,10%

Tracking error 3,56%

Ratio de Sharpe 0,54

Ratio d'information -0,56

Beta (fonds de fonds) 101,40%

Performances nettes de frais 26/11/2024 (source: AGRICA Epargne)

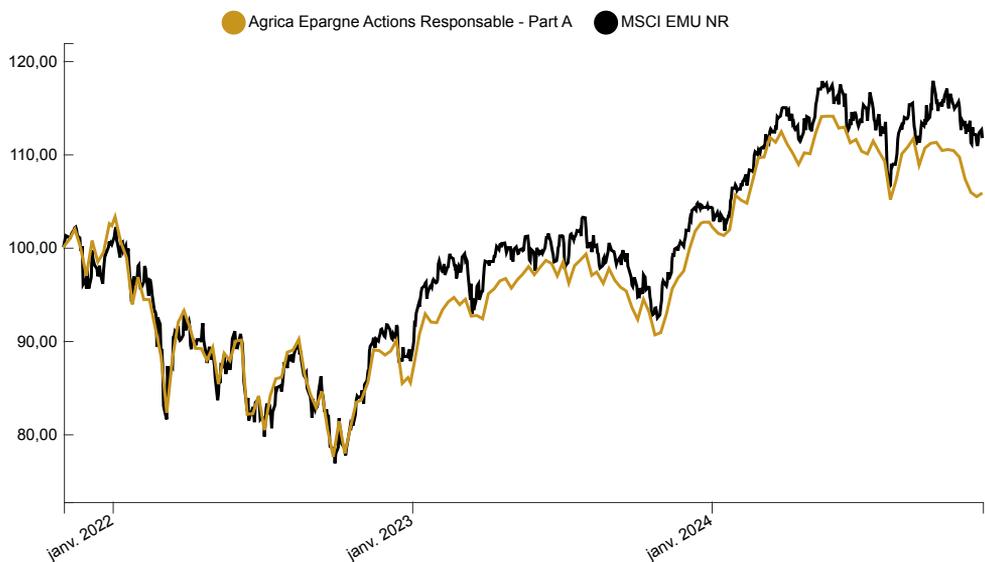
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	-3,51%	3,04%	8,58%	5,81%
MSCI EMU NR	-2,92%	7,12%	11,58%	11,69%
Écart	-0,59%	-4,07%	-3,00%	-5,88%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2023	2022
Part A	20.11%	-16.43%
MSCI EMU NR	18.78%	-12.47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence AEAR : MSCI EMU NR

Les marchés:

La victoire sans appel de D. Trump à l'élection présidentielle américaine a été saluée par les marchés financiers avec une nette surperformance des actions américaines qui atteignent de nouveaux sommets, une appréciation du dollar et une remontée des rendements obligataires américains. Les réductions d'impôts et une déréglementation promise par le nouveau président devraient stimuler une économie déjà très robuste. Certains indicateurs économiques ont d'ores et déjà bénéficié de cette perspective, comme en témoigne la confiance du consommateur du Conference Board qui est sur un plus haut de 16 mois. Cette bonne dynamique contraste avec la situation économique en Zone Euro. Les indices PMI sont désormais en zone de contraction dans ses deux composantes, manufacturière et services avec des risques accentués en Allemagne et en France en raison des incertitudes politiques dans ces deux pays. En outre, les exportations européennes pourraient être pénalisées par l'introduction de tarifs douaniers et par une politique plus protectionniste de la part la nouvelle administration Trump. Dans ce contexte, entre le 29 octobre et le 26 novembre 2024, le S&P 500 a progressé de +3,4% en dollars alors que le MSCI EMU a baissé de 2,92%. Au 26 novembre, depuis le début de l'année, le S&P 500 rebondit de +27,8% en dollars alors que le MSCI EMU progresse de +7,12%.

Au mois de novembre, sur le plan sectoriel, la technologie a rebondi de 4,1% après sa forte correction en octobre, portée par ses deux poids lourds, ASML (+6,0%) et SAP (+4,7%). A l'inverse, le secteur des matériaux a corrigé de -3,3% en raison d'un profil cyclique et d'une forte sensibilité à la Chine. Le secteur financier a reculé de -1,6% très largement pénalisé par les banques françaises qui affichent une sous-performance annuelle massive par rapport à leurs homologues européennes.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable:

La sous-performance de AGRICA Epargne Euro Responsable s'explique principalement par un effet sélection négatif partiellement atténué par une allocation sectorielle légèrement positive. Cette dernière a notamment bénéficié de la surpondération du portefeuille au secteur technologique et de sa sous-pondération aux financières.

Parmi les principaux contributeurs positifs à la performance relative, nous retrouvons Essilor Luxottica (+6.7%), Saint Gobain (+4.1%), Schneider Electric (+2,7%), et Dassault Systèmes (+3.8%). A l'inverse, l'instabilité politique et la fragilité du gouvernement actuel en France ont pesé sur BNP Paribas (-9,7%) et Spie (-10,2%), qui génèrent une part importante de leur activité en France. Parmi les autres détracteurs, figure également Air Liquide qui recule de 4,5% sur le mois.

Concernant les mouvements, nous avons réduit la sensibilité du portefeuille au risque politique français en allégeant significativement la position sur BNP Paribas au profit d'une initiation sur Intesa Sanpaolo qui représente désormais notre plus forte position sur le secteur. Leader incontesté sur le marché italien, le groupe a relevé ses prévisions financières pour 2024 et 2025 et est « best-in-class » du secteur européen sur toutes les métriques clés. Cette solidité financière lui permet d'offrir un retour aux actionnaires particulièrement attractif (>10%) avec un taux de distribution de 70% et des rachats d'actions réguliers, tout en maintenant des ratios de solvabilité largement supérieurs aux exigences réglementaires. Dans la poche technologique, nous avons réduit notre exposition à Infineon, pénalisé par sa forte exposition au secteur automobile au profit de SAP. Le groupe a relevé ses prévisions annuelles pour 2024 lors de la publication de ses résultats du 3ème trimestre et devrait continuer de bénéficier de la migration de ses clients vers ses solutions Cloud. SAP devrait être en mesure de délivrer une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires en 2025 et au-delà, tout en améliorant sa rentabilité opérationnelle.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables :

Dans ce contexte, AGRICA Epargne Actions Responsables a reculé de 3,5% entre le 29 octobre et le 26 novembre, sous-performant son indice de référence.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

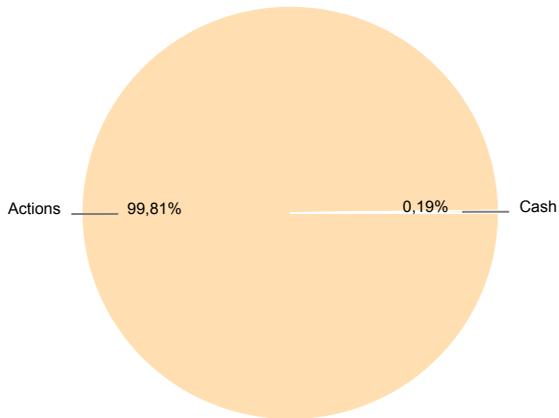
Nombre de lignes

2

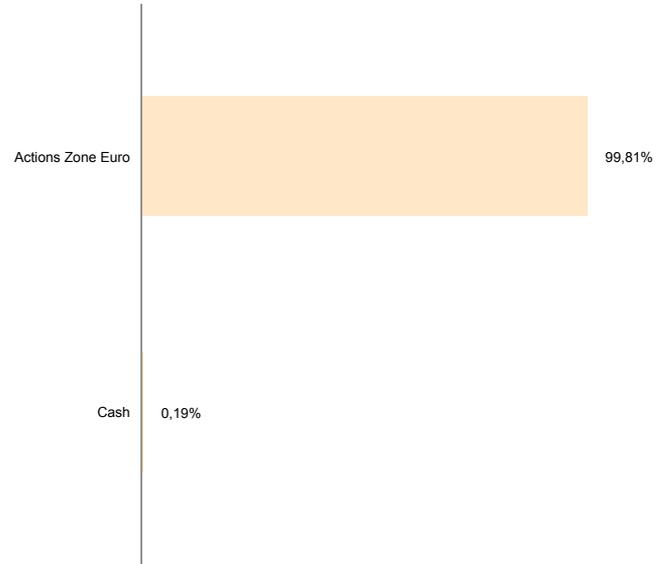
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	99,81
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,19

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 26/11/2024.